11 juin 2020



Guide des bonnes pratiques pendant la COVID-19





Table of Contents

Principes directeurs	2
Les demandes des médias	3
Sécurité affective des enfants	3
Communications avec les parents et la famille	5
Distanciation physique	5
Arrivées et départs des parents et enfants	6
Cohorte/groupe	7
Accueil des enfants	8
Bonnes pratiques pour les activités	8
Bonnes pratiques pour les repas & les collations	10
Bonnes pratiques pour la sieste des enfants	10
Les activités extérieures	11
Bonnes pratiques pour les équipes de travail	12
Fournisseurs et visiteurs	12
Rappel de quelques règles d'hygiène et de désinfection à respecter	13
Lavage des mains du personnel (incluant la responsable à l'alimentation)	14
Bonne pratique pour les membres du personnel	17
Bonnes pratiques en cas d'enfants malades	17
Comment porter correctement un masque médical ?	22
Annexe A : Outil de dépistage pour les enfants	23
Annexe B: Façon approprié de se laver les mains	24
Annexe C: Utilisation du masaue	25



Guide des bonnes pratiques pendant la COVID-19

Veuillez prendre note que la situation de la COVID-19 évolue rapidement et qu'il est possible que les recommandations dans le présent document évoluent selon les mesures et les consignes gouvernementales mises en place. Voici plusieurs suggestions de bonnes pratiques que vous devez mettre en place afin de réduire les risques de contamination dans votre centre. Le tout ne remplace d'aucune manière les consignes de la Santé publique ainsi que ce qui est mis en place par le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

•+ Prenez l'information uniquement de <u>sources fiables</u> concernant la pandémie de la COVID-19. L'Agence de la santé publique du Canada publiera des mises à jour régulières et des documents connexes à l'adresse https://www.canada.ca/fr/sante-publique.html

Connaître les lieux, les dates et les heures de risque d'exposition pour une région ciblée https://novascotia.ca/coronavirus/alerts-notices/

Ce document d'orientation utilise le terme "enfant(s)" pour désigner les participants aux programmes de garde d'enfants.

Le présent document d'orientation utilise le terme "famille" pour désigner les parents/tuteurs des enfants qui participent aux programmes de garde d'enfants.

Le présent document d'orientation utilise le terme "visiteur" pour désigner les personnes qui entrent par intermittence dans l'établissement. Seuls les visiteurs qui sont tenus de fournir des services essentiels sont autorisés à entrer dans l'établissement, y compris, mais sans s'y limiter, les fournisseurs de programmes externes essentiels (c'est-à-dire les fournisseurs de services d'intervention précoce, les fournisseurs de services EIBI, les agents d'autorisation, etc.

Principes directeurs

- Le lavage des mains est une nécessité en tout temps.
- Respecter le principe de distanciation sociale entre adultes.
- Maintenir la communication ouverte avec l'équipe de travail.
- Le nettoyage diminue le nombre de virus et le risque de contagion. Cependant, le nettoyage n'élimine pas tous les virus. Il faut donc aussi procéder à la désinfection des surfaces à l'aide des produits de désinfection habituels.
- Accentuer les mesures d'hygiène tout au long de la journée.



- Être attentif aux signes (toux sèche, fièvre, maux de tête, etc.) pour les enfants et les adultes et documenter les symptômes sur la fiche d'information quotidienne.
- Limiter le nombre d'enfants qui fréquentent simultanément les mêmes lieux communs, par exemple l'entrée (vestibule), les salles de bain, terrain de jeux.
- Les enfants et les membres du personnel ayant des <u>symptômes</u> de la covid 19 ne doivent pas être acceptés au centre.
- Limiter le nombre de personne ayant accès au centre.

Les demandes des médias

Dans ces circonstances exceptionnelles, toute demande provenant d'un journaliste ou d'un média doit être impérativement acheminée vers la direction générale du CPE qui verra à en assurer le suivi.

Tout membre du personnel est invité à s'abstenir de répondre aux questions de journalistes ou à émettre toute forme de commentaires en lien avec la pandémie dans les médias traditionnels ou sociaux. Par ailleurs, il est très important de garder confidentielle l'identité des personnes qui sont en attente des résultats d'un test de dépistage ou qui ont obtenu un résultat positif. Nous souhaitons ainsi éviter tout risque de poursuite pour diffamation ou atteinte à la réputation pour le CPE, ses employés et les parents.

Sécurité affective des enfants

Évidemment, la situation actuelle amène une prestation de services très différente et commande une grande tolérance à l'ambiguïté. Notre contexte d'accueil et les inquiétudes dans les foyers peuvent constituer une source de stress et d'anxiété importante pour les jeunes enfants. Il est recommandé de discuter de la situation avec les enfants pour leur permettre de mieux comprendre les changements survenus depuis l'apparition du COVID-19. Expliquez-leur simplement et sans être alarmiste. Il est également important d'être attentif à la façon dont on discute de COVID-19 avec les enfants. Il est important d'écouter les enfants, de reconnaître leurs préoccupations et de les rassurer dans la mesure du possible.



(https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/the-2019-novel-coronavirus-

<u>covid-19</u>). Le fait d'être un modèle positif et de maintenir des activités et des routines familières (le cas échéant) peut réduire la peur et l'anxiété.

Voici quelques conseils en provenance du CHU Sainte-Justine :

- Informez-les que la COVID-19 est une nouvelle maladie contagieuse ressemblant à un gros rhume apparu partout dans le monde.
- Demandez aux enfants ce qu'ils ont entendu et ce qui les inquiètent. Il est important de corriger les fausses informations. (Référez-vous au document sur l'animation d'une ronde)
- Utilisez des mots simples en fonction de l'âge de l'enfant.
- Nommez les symptômes sans être alarmiste.
- Restez positif en mentionnant que des médecins et chercheurs travaillent pour trouver des remèdes et des vaccins.
- Répondez à leurs questions et n'hésitez pas à leur dire lorsque vous ne connaissez pas la réponse.
- De plus, porter une attention particulière aux signaux non verbaux de stress et adopter une posture de bienveillance (mais sécuritaire) afin de rassurer l'enfant inquiet ou réagissant aux changements. Vous pouvez faire appel aux éducateurs ressources si vous en avez besoin.
- Faites des rappels constants, tous les jours. Rappelez-vous que la communication demeure la clé dans le contexte. Soyez à l'écoute des besoins et réalités des enfants de tous âges. Des outils pour discuter des mesures d'hygiène, de la COVID-19 ou du stress en contexte de pandémie sont disponibles sur le site internet https://novascotia.ca/coronavirus/staying-healthy/fr/
- Il est possible d'expliquer la pandémie de la COVID-19 aux enfants, peu importe leur âge.



Communications avec les parents et la famille

- Informer les parents quel outil sera utilisé pour communiquer avec eux. (Courriel et Class Dojo).
- Diriger les parents vers la directrice et/ou des sources d'information appropriées,
 notamment celles fournies par le gouvernement.
- Utiliser le babillard d'entrée de votre centre ou la porte d'entrée pour afficher les informations utiles pour les parents.
- Conscientiser les parents à l'importance de garder à la maison un enfant qui est malade. Cette conscientisation ne doit pas être moralisatrice. Prenez le temps d'écouter les besoins du parent et rappelez-lui votre devoir de protéger tout le monde.
- Demander, à l'avance par courriel, aux parents d'identifier une personne qui pourra venir chercher rapidement l'enfant au CPE, si ce dernier est malade et que cela nécessite un retrait.

Distanciation physique

Une distance physique de 2 mètres ou 6 pieds entre tous les individus aide réduire la propagation des maladies. Cependant, il n'est pas toujours pratique dans service. Dans la mesure du possible, maintenez une distance physique :

- * entre les membres du personnel et les visiteurs essentiels
- * entre chaque classe
- * pendant un jeu en plein air
- * Limiter le nombre de familles : une à la fois dans l'entrée intérieure (vestibule). Aviser les parents de restreindre le nombre de personnes qui viennent chercher l'enfant et d'éviter les allées et venues au cours de la journée.

Disposez les lits de manière à ce qu'il y ait une séparation de 2 mètres entre les têtes pendant la sieste. Cela peut se faire en décalant les lits ou en utilisant un de la tête aux pieds. Si la distanciation physique n'est pas possible, il faut envisager l'utilisation de séparateurs entre les enfants pendant les siestes, si cela ne présente pas de danger.



Des panneaux doivent être affichés pour promouvoir la distanciation sociale/physique.

Des repères visuels peuvent être utilisés pour encourager la distanciation physique, tels que les marquages au sol (par exemple dans les zones d'arrivées et départs).

Envisagez d'échelonner les heures d'arrivées et départs ou utilisez des entrées séparées, si possible.

Étalez les temps de pause du personnel.

Des barrières physiques peuvent être utilisées lorsque la distance physique ne peut être maintenue lorsque appropriées. Examiner la nécessité d'un nettoyage et d'une désinfection supplémentaires ou des séparateurs.

Arrivées et départs des parents et enfants

Les éducateurs devront agir avec souplesse, respect et bienveillance avec les parents pour l'application des pratiques de gestion mises en place. Il est important de rappeler aux parents que ces pratiques permettent au service de rester fonctionnel dans l'intérêt de tous.

- Limiter l'accès aux parents à l'entrée du centre et les renseignements journaliers seront transmis par l'intermédiaire de Classe Dojo ou par courriel.
- Limiter le nombre de familles : une à la fois dans l'entrée intérieure (vestibule).
- Aviser les parents de restreindre le nombre de personnes qui viennent chercher l'enfant et d'éviter les allées et venues au cours de la journée.
- Aucune circulation de parents ne doit être permise dans le centre; il doit y avoir un endroit prévu pour l'accueil. Pour ce faire, un membre du personnel va chercher l'enfant à l'accueil et va le reconduire à son parent le soir.
 - + Une posture sécuritaire mais bienveillante est de mise dans les circonstances. Ainsi, ne pas hésiter à expliquer, avec humanité, le protocole qui a été mis en place selon les recommandations reçues des autorités de Santé publique. Faire preuve de sensibilité envers l'enfant et sa famille de manière à les rassurer.



- Avoir en place une procédure visant à vérifier l'état de santé de l'enfant
 / famille et cette procédure sera effectuée à tous les jours.
- Les établissements de garde d'enfants doivent demander à tout le personnel et famille de s'auto-surveiller quotidiennement pour détecter les symptômes de COVID-19 à la maison.
 Les établissements doivent tenir des registres de l'absentéisme du personnel et des enfants.

Cohorte/groupe

Lorsque la distance physique ne peut être maintenue entre les enfants, il est important de maintenir au moins 2 mètres entre les groupes d'enfants.

- Assigner les enfants et le personnel à un groupe et les maintenir ensemble tout au long de la journée.
- Dans la mesure du possible, le personnel et les enfants doivent rester avec le même groupe chaque jour.
- Limiter les déplacements du personnel. Minimiser les déplacements entre les sites. Limiter les travailleurs (c'est-à-dire le personnel de nettoyage) sur un seul site si possible.
- Les frères et sœurs doivent être regroupés lorsque cela est raisonnable (par exemple, les frères et sœurs. sont dans la même tranche d'âge)
- Les frères et sœurs ne sont pas tenus de s'éloigner physiquement entre eux même s'ils font partie de différents groupes au sein de l'établissement de garde d'enfants.
- Les groupes ne doivent pas se trouver dans les espaces communs (y compris les couloirs, entrées, foyers) en même temps. Lorsque cela n'est pas possible, une distance physique est nécessaire.
- Les établissements de garde d'enfants doivent tenir des registres quotidiens qui comprennent les noms des enfants et du personnel présents dans chaque groupe.



Accueil des enfants

Dans le contexte actuel de la propagation rapide de la COVID-19 entre les individus, une bonne gestion des enfants à l'accueil limitera le risque d'accueillir le virus en même temps. Soyez proactif dès l'accueil.

- Avoir une entrée unique pour tous les enfants.
- Aucune circulation de parents ne doit être permise dans le centre. Il doit y avoir un endroit prévu pour l'accueil.
- Un éducateur fait l'accueil et devra faire initialer le parent sur la fiche de présences confirmant que leur enfant n'a aucun symptôme décrit dans l'outil de dépistage pour les enfants avant même qu'il soit admis dans le centre. (voir annexe A)
- Dans la mesure du possible, les enfants sont laissés à l'endroit désigné, à un éducateur identifié qui emmènera l'enfant à son local. Une personne / famille à la fois est admise dans l'entrée. Les autres doivent demeurer à l'extérieur et entreront une fois le départ de la personne / famille précédente. Il est important de privilégier une distance sécuritaire d'au moins 2 mètres.
- Dans la mesure du possible, un deuxième éducateur accompagne l'enfant à un casier vide et place ses vêtements d'extérieur et ses effets personnels à son casier et sera apporté à sa classe.
- Laisser un casier de distance entre les effets personnels de chaque enfant et alterner
 chaque jour, afin de laisser la place à la désinfection qui doit avoir lieu après chaque départ.
- Laver les mains des enfants (20 secondes) avant d'aller jouer. L'éducatrice doit également se laver les mains.
- Informer l'éducateur de l'arrivée de l'enfant afin que celle-ci puisse l'ajouter à la liste des présences. Il est important d'informer des arrivées et des départs pour la sécurité et le respect du ratio.

Bonnes pratiques pour les activités

Le personnel et les enfants doivent continuer leurs activités intérieures et extérieures selon une routine la plus stable et sécurisante possible. Toutefois, il faut toujours être vigilant dans ces



situations, car cette période représente une très grande partie de la journée. Voici de bonnes pratiques afin de réduire le risque de contamination.

Les activités intérieures

- Réduire le matériel disponible pour favoriser des coins de jeux plus petits. Par exemple,
 dans un coin poupées, rendre disponibles seulement deux poupées.
- Vous pouvez aussi assurer une rotation des jouets pour un même local.
- Éviter les activités exigeant un contact direct entre les enfants (ex. se tenir la main) ou le partage d'objets.
- Il faut tenter d'éviter le partage de jouets (ex. plutôt que de jouer à un jeu de société où tous les enfants touchent aux pions ou aux dés, c'est un seul enfant parmi le groupe qui manipule le matériel).
- Agrandir les espaces de jeux si plusieurs enfants ont le même intérêt.
- Dès qu'un enfant met un objet ou jeu dans sa bouche, le retirer délicatement lorsqu'il a terminé avec le jouet et le désinfecter avant de le remettre dans la classe.
- Limiter les articles de la maison aux seuls articles essentiels et veiller à ce que ces articles ne soient pas partagés avec d'autres.
- Augmentez la ventilation ouvrez les fenêtres, si possible et il est sûr de le faire. Assurezvous que le système de ventilation fonctionne correctement et qu'il est régulièrement entretenu.

Bonnes pratiques pour l'utilisation du local, matériel pédagogique et des équipements

- Retirer autant que possible les objets qui ne peuvent pas facilement être lavés, tels que les
 jouets en peluche, les déguisements, les tapis et les couvertures. Il vaut mieux privilégier les
 jouets faciles à nettoyer ou qui peuvent être mis au lave-vaisselle.
 - Pour le matériel non-lavable tel que les jeux sensoriels sont permis en autant qu'ils peuvent être nettoyés et désinfectés entre les utilisations ou s'ils ont leur propre bac individuel.
 - Par exemple, pour la pâte à modeler (utiliser plutôt un sac identifié à l'enfant), bac à sable individuel, etc. Mettre les jouets souillés à l'écart dans un bac ou un filet.
- Limiter le nombre de jouets en circulation. Susciter davantage les jeux individuels, encore une fois avec les conseils suivants :



- Vous pouvez réduire le matériel disponible. Par exemple, dans un coin poupées, rendre disponibles seulement deux poupées.
 - Vous pouvez aussi assurer une rotation des jouets pour un même local. Privilégier du matériel qui se désinfecte rapidement et facilement.
 - Limiter le nombre de jouets en circulation
 - Avoir assez de matériel pour encourager le jeu individuel.

Bonnes pratiques pour les repas & les collations

Il est important de maintenir les mesures d'hygiène dans ce contexte.

- Appliquer toutes règles usuelles d'hygiène connues
- Dans la mesure du possible, il est préférable de garder un intervalle d'une chaise vide entre chaque enfant lors du diner.
- La responsable de l'alimentation doit rester dans la cuisine, autant que possible, et éviter les contacts avec les collègues et les enfants.
- Mandater une personne pour aller chercher la nourriture à la cuisine et la distribuer ou, sinon, demander à la responsable de l'alimentation de respecter le principe de distanciation sociale lorsqu'elle viendra porter la nourriture dans le local.
- Les éducateurs servent la nourriture. Ne pas faire participer les enfants à la préparation ou pour servir la nourriture.

Bonnes pratiques pour la sieste des enfants

- Continuer d'appliquer les règles d'hygiène et de prévention, et ce, même pendant la sieste.
 Une bonne préparation et des mesures d'hygiène bien coordonnées sont de mise.
- Placer les effets personnels dans des sacs afin que les objets personnels des enfants ne se touchent pas.
- Placer les lits à une distance d'au moins deux mètres l'un de l'autre.
- Porter une attention particulière aux enfants, car ils pourraient être insécurisés par la situation et pourraient avoir du mal à s'endormir.
- Durant la sieste, désinfecter toutes les surfaces (comptoirs, chaises, tables, etc.), les lavabos,
 les toilettes et les différents types de distributeurs utilisés par les enfants et le personnel.
- À la fin de la sieste, désinfecter les lits (tous les jours)
- Se laver les mains avant de retourner auprès des enfants.



Les activités extérieures

- Les sorties extérieures sont à privilégier et fortement encouragées. Les promenades dans le quartier et les sentiers avoisinants sont encouragées.
- Accéder à des espaces verts extérieurs à distance de marche de l'installation où la distance physique peut être maintenue.
- Les enfants et le personnel doivent se laver les mains au retour de la sortie extérieure.
- Utiliser du désinfectant à base d'alcool si un enfant doit se moucher ou autre pendant les sorties extérieures. Les éducatrices pourraient prévoir apporter avec elles des gants jetables pour accompagner les enfants plus jeunes qui auront besoin d'aide pour se moucher.
- Respecter le principe de distanciation sociale émise par la Santé publique entre les adultes.
- Revoir les horaires des sorties extérieures pour s'assurer d'avoir un groupe à la fois à
 l'extérieur. Il en va de même pour l'utilisation des vestiaires avant et après les sorties.
- Le nettoyage diminue le nombre de virus et le risque de contagion. Cependant, il n'élimine pas tous les virus. Il faut aussi procéder à la désinfection des surfaces et des équipements à l'aide des produits de désinfection habituels, avant et après chaque utilisation, notamment entre les groupes si une rotation est effectuée. Par exemple, les pelles, les ballons, les cerceaux, la poignée du cabanon, tricycles, table, etc. Encore là, il est possible de restreindre le nombre de jouets disponibles pour faire des rotations de matériel pendant la journée. Une personne pourra ainsi procéder à la désinfection de ces équipements au cours de la journée sans limiter la possibilité de sorties extérieures.
- L'utilisation des modules de jeux fixent (structures) sont permis. L'aire de jeu extérieure et les jouets doivent être nettoyés et désinfectés entre chaque utilisation, conformément à vos procédures habituelles de nettoyage et de désinfection.
- Les activités d'observation et d'exploration sont aussi à favoriser.
- Dehors, il est possible de soutenir le jeu et la curiosité des enfants avec des jeux
 d'exploration libre avec les éléments de la nature: Par exemple les laisser explorer la terre,
 le sable, la boue, regarder les insectes, les petits animaux qui nous entourent, les cailloux,
 les branches, les jeux d'ombres et de la lumière, sentir le vent, etc. En observant et en



s'intéressant aux initiatives des enfants, l'éducatrice peut les soutenir et les accompagner en leur posant des questions ou en engageant un dialogue avec eux sur ce qu'ils voient ou découvrent.

- Il est possible de se déplacer dans les grands espaces (terrain de soccer) pour les jeux libres, si le parc n'est pas fermé au public par la municipalité, si vous avez la possibilité de respecter la distanciation sociale en vous rendant au parc et pendant les jeux libres.
- Favoriser les sorties exploratoires en matinée et utiliser le parc en après-midi. Alterner, s'il
 y a plusieurs groupes dans votre centre. De cette façon, vous aurez qu'à désinfecter les
 jouets extérieurs qu'une fois par jour.
- Il est interdit de jouer dans les parcs publics, à moins que les mesures de la santé publique changent.

Bonnes pratiques pour les équipes de travail

- Éviter les déplacements des enfants dans l'espace des bureaux et la cuisine dans la mesure du possible, et ce, en tout temps.
- N'autoriser aucune visite du personnel qui n'est pas en fonction.
- Désigner un endroit pour les pauses, assurez-vous de maintenir une distanciation sociale et désinfectez votre espace avant de retourner au travail.
- Favoriser les rencontres d'équipe virtuelles.
- Aucune visite entre les centres ne seront permis.

Fournisseurs et visiteurs

- Aucune entrée au CPE ne sera autorisée aux fournisseurs et visiteurs, dans la mesure du possible.
- Si vous devez acheter des aliments à l'épicerie, favoriser l'achat en ligne et la livraison. Lorsque vous recevrez la livraison, limiter les manipulations ou déplacements dans le centre. Nettoyer les surfaces ayant été en contact avec la livraison.



Rappel de quelques règles d'hygiène et de désinfection à respecter

Désinfection

Le virus se transmet principalement par des gouttelettes et par contact direct (ex. salive). La transmission par contact indirect (ex. objets contaminés) est aussi possible mais ne représente pas le mode de transmission principal.

Le nettoyage diminue le nombre de virus et le risque de contagion. Cependant, le nettoyage n'élimine pas tous les virus. Il faut procéder aussi à la désinfection des surfaces et du matériel à l'aide des produits de désinfection habituels. Nous recommandons de rehausser la fréquence des mesures de désinfection des surfaces et matériel en suivant les instructions d'utilisation du fabricant. Nous vous encourageons à avoir les cheveux attachés afin d'éviter de se toucher le visage.

Les surfaces fréquemment touchées (ex. poignées de porte, interrupteurs, rampes, salle de bain, table, etc.) dans les lieux communs devraient être priorisées et devraient être nettoyées au moins deux fois par jour ou plus si besoin.

Nettoyer et désinfecter les objets partagés entre chaque utilisation (par exemple, les jouets, l'électronique, les aires de jeux, y compris les équipements/jouets de plein air, etc.)
Un nettoyage supplémentaire de l'environnement doit avoir lieu si un membre du personnel ou un enfant a été identifié comme étant symptomatique. L'accent doit être mis sur les zones à forte fréquentation et les zones où le personnel ou l'enfant a passé du temps.

Des désinfectants doivent être utilisés pour éliminer le coronavirus qui cause le COVID-19. Consultez les fiches de données de sécurité des produits pour l'utilisation correcte. Utiliser des produits ayant un numéro d'identification de médicament (DIN) et étiqueté comme un virucide à large spectre. Un DIN est un code à 8 chiffres numéro donné par Santé Canada qui confirme le désinfectant est approuvé et peut être utilisé en toute sécurité au Canada.

Les désinfectants approuvés se réfèrent à : https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-health-products/disinfectants/covid-19/list.html

Vérifiez la date de péremption des produits que vous utilisez et suivez toujours les instructions du fabricant.

Si un désinfectant approuvé n'est pas disponible, utilisez une solution d'eau de Javel diluée (hypochlorite de sodium à 5,25 %): Préparer quotidiennement une solution d'eau de javel avec 5 ml d'eau de javel domestique non parfumée par 250 ml d'eau. Jetez les restes de solution à la fin de la journée. Pour que cette solution d'eau de Javel soit efficace, vous devez en préparer une chaque jour.



Désinfectez les appareils électroniques et les appareils portatifs avec de l'alcool à 70 % ou des lingettes.

Les déchets doivent être éliminés régulièrement. Les mains doivent être lavées après l'enlèvement des déchets.

Désinfectez les téléphones, les télécommandes, les ordinateurs et tout autre dispositif portatif à l'aide d'un désinfectant ou d'une lingette contenant 70 % d'alcool. Lavez les vêtements, les draps et les serviettes régulièrement. Jetez les déchets régulièrement, puis lavez-vous les mains.

La personne qui procède au nettoyage et à la désinfection du matériel et des surfaces devrait porter des gants. À la suite du nettoyage et à la désinfection des surfaces, il est recommandé de jeter les gants et de se laver les mains à l'eau et au savon.

Lavage des mains du personnel (incluant la responsable à l'alimentation)

Le lavage des mains se fait à l'eau tiède et au savon et doit durer au moins 20 secondes. Il devrait être fait :

- •À l'ouverture et fermeture du CPE;
- •Avant et après avoir manipulé des aliments;
- Après avoir toussé ou éternué;
- Après chaque changement de couches;
- Après être allé à la toilette ou avoir aidé un enfant à y aller;
- •Après s'être mouché ou avoir aidé un enfant à le faire;
- Après avoir été en contact avec un liquide biologique (sang, sécrétion nasale, vomi, etc.) même si vous portez des gants;
- •Avant de changer un pansement ou après l'avoir fait;
- Avant et après avoir préparé et donné un médicament à un enfant;
- Avant et après avoir manipulé de la nourriture;
- Après avoir nettoyé un enfant ou des jouets;
- Après avoir désinfecté des objets (lavabo, poignée de portes, etc.);
- •Après avoir enlevé des gants, peu importe la raison de l'utilisation;
- À tout autre moment jugé nécessaire.

Lavage des mains des enfants

Le lavage des mains se fait à l'eau tiède et au savon et doit durer au moins 20 secondes. Il devrait être fait :



- En arrivant au CPE;
- Avant et après avoir mangé;
- Après avoir utilisé la toilette ou après un changement de couche;
- Après s'être mouché;
- Après avoir toussé ou éternué dans ses mains;
- Après les activités extérieures;
- À tout autre moment jugé nécessaire;
- Avant de quitter le CPE.

Tousser dans le coude

Rappeler aux enfants qu'il est important de tousser dans son coude.

Mouchage

Pour les enfants : Lors d'un mouchage de nez, mettez des gants. Jeter immédiatement le papier mouchoir dans une poubelle avec couvercle (vous assurez qu'elle contient un sac). Enlever les gants et se laver les mains à l'eau et au savon.

Pour les adultes : Couvrez votre bouche avec un mouchoir pour tousser ou éternuer. Jetez le mouchoir et lavez-vous les mains ou utilisez un désinfectant à base d'alcool immédiatement. Si vous n'avez pas de mouchoirs, toussez et éternuez dans votre coude, pas dans votre main. Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche. Si vous devez vous toucher le visage, lavez-vous les mains avant.

Aliment

Manipuler les produits alimentaires de façon sécuritaire

Il est important de se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manipuler des aliments ou de manger. Vous devez aussi laver les fruits et les légumes frais avant de les manger.

Le virus peut vivre sur des surfaces pendant quelques jours. Toutefois, le risque de devenir malade en touchant vos produits alimentaires est considéré comme étant faible. Vous pouvez nettoyer les aliments emballés si vous voulez, mais cela n'est pas nécessaire.

Si vous choisissez de nettoyer vos aliments emballés, utilisez une solution composée d'eau de Javel et d'eau (5 ml d'eau de Javel et 250 ml d'eau, ou 20 ml par litre), puis vaporisez-la sur les emballages. Pour que cette solution d'eau de Javel soit efficace, vous devez en préparer une chaque jour. Les contenants en plastique et en verre peuvent facilement être nettoyés. Faites preuve de prudence avec les emballages en carton, car ils peuvent s'imbiber de la solution d'eau de Javel.



Vous pouvez aussi mettre votre nourriture dans des contenants propres que vous avez à la maison, mais cela n'est pas nécessaire. Si une personne vous livre de la nourriture ou d'autres fournitures, souvenez-vous de pratiquer l'éloignement social et de rester à deux mètres (six pieds) de cette personne.

Après les repas et collations, vous assurer de bien mettre toute la vaisselle sale ensemble. Lorsqu'elle est rincée, éviter les éclaboussures autant que possible. Vous laver les mains à l'eau et au savon après manipulation.

Lessive

Toute literie ou tout vêtement souillé appartenant à un enfant doit être mis en sac et envoyé à la maison avec la famille pour être lavé. Si possible, ne secouez pas le linge (cela réduit au minimum la possibilité de disperser le virus dans l'air).

Les articles/vêtements doivent être lavés régulièrement à l'eau chaude et soigneusement séchés. Le linge et les serviettes souillés doivent être lavés avec de la lessive ordinaire et de l'eau chaude. Si possible, ne secouez pas le linge.

Si le panier à linge entre en contact avec du linge contaminé, il doit être nettoyé et désinfecté. Lavez-vous les mains après avoir manipulé du linge sale.

Ce qui devrait être désinfecté après chaque usage :

- Tables à langer;
- Comptoirs;
- Chaises;
- Vaisselle;
- Verres;
- •Petits pots d'entraînement et les toilettes; robinets
- Tables qui servent au repas et collation;
- •Jouets qui sont portés à la bouche.

Ce qui devrait être désinfecté chaque jour :

- Lavabos et robinets;
- •Différents types de distributeurs;
- Chasses de toilettes;
- •Poignées de portes (des locaux et des salles de bain);
- Miroirs;
- •Table de jeux;
- couvercles des poubelles;



Bonne pratique pour les membres du personnel

Le personnel ne doit pas travailler lorsqu'il est malade, même avec des symptômes légers. Vous devez contacter votre directrice et lui fournir les symptômes ou raison de votre absence.

Si un membre du personnel présente des symptômes pendant qu'il travaille dans la garderie, il doit immédiatement se laver les mains, en informer son supérieur, éviter tout contact avec les autres membres du personnel et les enfants et rentrer chez lui pour s'isoler. Les membres du personnel présentant des symptômes doivent appeler le 811 pour une évaluation afin de déterminer s'ils doivent être testés.

Si le 811 estime qu'ils n'ont pas besoin de se faire tester, ils doivent retourner au travail une fois que les symptômes ont disparu.

Le personnel peut reprendre le travail une fois qu'il a été déterminé qu'il peut le faire en toute sécurité. Si le personnel est testé et que le test COVID-19 est négatif, il peut alors reprendre le travail une fois que ses symptômes ont disparu.

Si un membre du personnel a un test positif, il sera suivi par la santé publique. La santé publique fera savoir au membre du personnel quand il pourra retourner au travail.

Un nettoyage supplémentaire de l'environnement doit avoir lieu si un membre du personnel ou un enfant a été identifié comme étant symptomatique. L'accent doit être mis sur les zones à forte fréquentation et les zones où le personnel ou l'enfant a passé du temps.

Bonnes pratiques en cas d'enfants malades

À des fins de prévention, il faut limiter la présence au CPE des personnes présentant des symptômes de la COVID-19. En tout temps, tenir un registre des enfants malades dont l'infection a été déclarée par la Santé publique. Inclure la **politique d'exclusion des enfants malades** dans le plan de continuité des services et l'afficher dans la salle du personnel, en plus de la remettre aux parents.

Discuter avec votre directrice de la façon de procéder avant d'exclure un enfant malade et des symptômes.

https://novascotia.ca/dhw/cdpc/documents/Guidelines CDPC Child Care Settings Fr.pdf



Symptômes de la COVID-19 (source canada.ca)

Les personnes infectées par la COVID-19 peuvent n'avoir que peu ou pas de symptômes. Vous ne savez peut-être pas que vous avez des symptômes de la COVID-19 car ils peuvent s'apparenter à ceux d'un rhume ou d'une grippe.

Voici les symptômes de la COVID-19 :

- Fièvre (frissons, sueurs)
- Nouvelle toux ou toux qui s'aggrave
- Mal de gorge
- Mal de tête
- Essoufflement
- Douleurs musculaires
- Éternuements
- Congestion nasale ou écoulement nasal
- Voix rauque
- Diarrhée
- Fatigue inhabituelle
- Perte d'odorat ou de goût
- Lésions rouges, violettes ou bleuâtres sur les pieds, les orteils ou les doigts sans cause apparente

Si un enfant développe des symptômes compatibles avec une possible infection par COVID-19:

Un membre du personnel doit être disponible pour surveiller un enfant malade si nécessaire, idéalement dans une pièce séparée avec la porte fermée mais au minimum à 2 mètres des autres enfants ou du personnel. Les parents et les tuteurs doivent savoir qu'ils devront venir chercher leur enfant rapidement et contacter le 811 pour une évaluation si on leur signale que leur enfant a développé des symptômes.

- o Identifier le membre du personnel qui surveillera l'enfant
- Séparer immédiatement l'enfant des autres dans un lieu surveillé
- Informer la famille afin qu'un membre désigné de la famille puisse venir chercher
 l'enfant et contactez le 811 pour une évaluation
- Si les membres du personnel ne peuvent pas maintenir une distance de 2 mètres avec l'enfant, ils doivent porter un masque médical. Voir la section sur les EPI pour connaître les règles d'étiquette en matière de masque.



- Le cas échéant, il est possible de fermer les portes intérieures et d'ouvrir les portes et fenêtres extérieures pour augmenter la circulation de l'air.
- Aidez les enfants à tousser ou à éternuer dans leur manche ou dans un mouchoir.
 Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés et se laver les mains.
- o Le personnel doit se laver les mains fréquemment et soigneusement.
- Nettoyer et désinfecter les parties communes et les jouets utilisés par l'enfant.
- Si vous êtes concerné, contactez le service de santé publique local pour obtenir des conseils supplémentaires.

Dépistage

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse a mis en place des <u>centres de dépistage de la maladie COVID-19</u>. Si vous avez besoin d'une évaluation en personne, le service 811 vous demandera de vous rendre à l'un de ces centres. Ne vous présentez pas à un centre de dépistage de la maladie COVID-19 sans renvoi du service 811.

Critères d'exclusion pour les enfants et le personnel

- Toute personne ayant voyagé en dehors de la Nouvelle-Écosse au cours des 14 jours précédents.
- Les personnes en attente d'un test ou du résultat d'un test pour le COVID-19.
- Toute personne qui est en contact étroit d'un cas confirmé de COVID-19
- Toute personne qui présente des symptômes pouvant indiquer la présence de COVID-19
- Les personnes atteintes de COVID-19.

Toute personne qui n'est pas sûre de devoir s'isoler, elle ou son enfant, doit être dirigée vers l'outil d'évaluation 811 à l'adresse https://when-to-call-about-covid19.novascotia.ca/fr

Gestion des épidémies

- S'il est confirmé qu'un cas de COVID-19 est lié à un établissement de garde d'enfants, la santé publique fournira des conseils supplémentaires, notamment en veillant à ce que les soutiens appropriés soient en place pour coordonner la réponse. Un (1) cas confirmé de COVID-19 dans un établissement de garde d'enfants serait considéré comme une épidémie.
- Les actions et les orientations de la Santé publique peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à
- La recherche des contacts, qui consiste à identifier les contacts d'un cas positif et à contacter ces personnes
- Demander des dossiers identifiant les cohortes/groupes de personnel et d'enfants dans le cadre de la garde d'enfants pendant une période déterminée
- Tests du personnel et des enfants susceptibles d'avoir été exposés à un cas positif



- Renforcer l'assainissement de l'environnement
- Évaluer la nécessité de fermer les installations

Les établissements de garde d'enfants sont requis de travailler avec la santé publique pour garantir une réponse rapide aux cas de COVID-19 qui pourraient avoir été exposés dans un établissement de garde d'enfants ou qui pourraient s'y être rendus.

Bureau de la santé publique Dartmouth 902-481-5800

Équipement de protection individuelle (EPI)

Le port du masque

Les enfants ne sont pas tenus de porter des masques ou d'autres EPI dans les établissements de garde d'enfants.

Le personnel doit maintenir les pratiques actuelles d'utilisation des EPI en ce qui concerne les risques normalement rencontrés dans leur travail, à l'exception du port d'un masque médical (masque chirurgical/procédural) lorsqu'il est incapable de maintenir une distance de 2 mètres avec un enfant qui présente des signes ou des symptômes suggérant la COVID-19. L'utilisation des respirateurs N95 ne joue aucun rôle dans ce contexte.

Pour enfiler le masque en toute sécurité, il faut se laver les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou du savon et de l'eau. Placez le masque sur votre visage avec précaution de manière à ce qu'il couvre votre bouche et votre nez, en le manipulant autant que possible avec les cordes/boucles d'oreilles élastiques, et moulez le nez pour s'assurer qu'il ne bouge pas pendant le voyage. Évitez de toucher le masque une fois que vous l'avez mis. Si vous devez l'ajuster, nettoyez vos mains avant et après avoir ajusté le masque. Ne tirez jamais le masque sous votre nez ou votre bouche et votre menton. Ne suspendez jamais le masque d'une oreille ou des deux oreilles.

Pour retirer le masque en toute sécurité, retirez le masque par l'arrière en utilisant les cordes/boucles d'oreille élastiques ; ne touchez pas l'avant du masque. Jetez le masque immédiatement, idéalement dans un récipient sans contact. Nettoyez-vous les mains avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool ou avec de l'eau et du savon (voir annexe C).

Masques non médicaux

L'utilisation de masques non médicaux (en tissu ou faits maison) dans les établissements de garde d'enfants n'est pas obligatoire. Toutefois, certains membres du personnel et certains enfants peuvent choisir d'apporter et de porter un masque non médical lorsqu'ils se trouvent dans l'établissement. Les masques ne sont pas recommandés pour les enfants de moins de deux ans.



Si un masque non médical est utilisé, les mains doivent être nettoyées avant et après la mise et l'enlever. Évitez de toucher le masque une fois que vous l'avez mis, conformément aux recommandations pour l'utilisation des masques médicaux ci-dessus. Les masques retirés doivent être conservés en toute sécurité.

Il est important de respecter les décisions individuelles et de traiter avec respect les personnes qui choisissent de porter un masque non médical. La famille et le personnel peuvent enseigner et renforcer ces messages auprès des enfants.

Les personnes qui choisissent de porter un masque non médical doivent tenir compte des informations disponibles ici : https://novascotia.ca/coronavirus/staying-healthy/fr/

Les masques seuls n'empêcheront pas la propagation de la COVID-19. Vous devez suivre à la lettre et en tout temps les <u>consignes d'hygiène adéquate</u> et de santé publique, dont le lavage des mains fréquent et l'éloignement physique (distanciation sociale).

Le port d'un masque lorsque vous n'êtes pas malade peut vous donner une fausse impression de sécurité. Il existe un risque potentiel d'infection associé à l'utilisation inappropriée du masque.

Le port des gants

L'utilisation de gants n'est requise que dans le cadre de vos pratiques habituelles et des politiques en vigueur.

- L'utilisation des gants devrait être faite lorsqu'il y a risque de contact avec des liquides biologiques comme le sang, la désinfection et les autres activités pour lesquelles elles en portent normalement.
- Les gants ne sont recommandés que lorsque les travailleurs seront en contact direct avec une personne malade, ou avec un objet ou un environnement contaminé.
- Les gants réutilisables, ou gants de caoutchouc, doivent être utilisés pour l'exécution des travaux ménagers ou pour nettoyer et désinfecter les surfaces souillées de sang ou d'autres liquides biologiques. (changement de couche)
- Le port des gants ne remplace pas le lavage des mains. Pendant le port des gants ou lorsque les mains risquent d'être infectées, il faut éviter de se toucher les yeux, le nez, la bouche et le visage et éviter de contaminer les surfaces et les équipements avec des mains ou des gants contaminés (par exemple, les poignées de porte, les commutateurs de lumière). Le lavage des mains reste vraiment la pratique à privilégier.



Comment porter correctement un masque médical?

Si vous choisissez de porter un masque :

- 1. Avant de mettre un masque, se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.
- 2. Vérifier que le masque n'est ni déchiré ni troué.
- 3. Orienter le masque dans le bon sens (bande métallique vers le haut).
- 4. Vérifier que la face colorée du masque est placée vers l'extérieur.
- 5. Placer le masque sur le visage. Pincer la bande métallique ou le bord dur du masque afin qu'il épouse la forme du nez.
- 6. Tirer le bas du masque pour recouvrir la bouche et le menton.
- 7. Ne pas toucher le masque pendant que vous le portez.
- 8. Après usage, retirer le masque en ayant les mains propres, enlever les élastiques de derrière les oreilles tout en éloignant le masque du visage et des vêtements afin d'éviter de toucher des parties du masque éventuellement contaminées.
- 9. Ne pas réutiliser le masque. Jeter le masque dans une poubelle fermée immédiatement après usage.
- 10. Après avoir touché ou jeté le masque, se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon si elles sont visiblement sales.

Sachez qu'il y a une pénurie mondiale de masques médicaux (chirurgicaux et N95). Ces masques doivent être réservés autant que possible aux soignants.

N'oubliez pas que le port du masque ne remplace pas d'autres moyens plus efficaces de se protéger et de protéger les autres de la COVID-19 (se laver fréquemment les mains, tousser dans le pli du coude ou dans un mouchoir et se tenir à une distance d'au moins un mètre des autres personnes). Pour plus d'informations, consultez les mesures de protection essentielles contre le nouveau coronavirus.

Suivez les conseils des autorités sanitaires nationales concernant le port du masque.

 $\underline{https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses}$



Annexe A : Outil de dépistage pour les enfants

Parents et tuteurs, veuillez remplir cette liste de contrôle chaque jour et soyez prêts à confirmez vos réponses à votre prestataire de services de garde d'enfants. Si vous n'êtes pas sûr, contactez le 811 avant d'amener votre enfant à la garderie.

1. Votre enfant ne se sent pas bien ?	OUI	NON
2. Votre enfant présente-t-il l'un de ces symptômes ?		
Fièvre (ou frissons ou sueurs)	OUI	NON
Nouvelle toux ou aggravation d'une toux antérieure	OUI	NON
Mal de gorge	OUI	NON
Maux de tête	OUI	NON
L'essoufflement	OUI	NON
Douleurs musculaires	OUI	NON
Éternuements nouveaux ou qui s'aggravent	OUI	NON
Congestion nasale ou écoulement nasal nouveau ou qui		
s'aggrave	OUI	NON
Voix rauque	OUI	NON
Diarrhée	OUI	NON
Une fatigue inhabituelle	OUI	NON
Perte de l'odorat ou du goût	OUI	NON
Des lésions (taches) rouges, violettes ou bleuâtres sur les pieds, les orteils ou les doigts sans cause évidente ?	OUI	NON
3. Au cours des 14 derniers jours, votre enfant a-t-il voyagé en dehors de la Nouvelle-Écosse ?	OUI	NON
4. Au cours des 14 derniers jours, votre enfant a-t-il été en contact étroit (à moins de 2 mètres) avec une personne dont l'infection par le COVID-19 a été confirmée ?	OUI	NON
5. Votre enfant attend-il le résultat d'un test COVID-19 ?	OUI	NON
	•	•

Si vous répondez OUI à l'une de ces questions, votre enfant ne pourra pas être pris en charge par une garderie. Informez la directrice du centre de la raison de l'absence de votre enfant. Si vous avez répondu OUI à la question 1 ou 2, ou si vous avez des questions, contactez le 811.

Un enfant présentant une toux, un éternuement, un écoulement nasal ou une congestion nasale chronique stable qui est inchangée et clairement liée à une condition médicale connue comme l'asthme ou les personnes allergiques peuvent encore fréquenter les garderies.

L'évolution ou l'aggravation des symptômes chroniques nécessite l'isolement et le contact avec le 811.



COVID-19 Guidance for Child Care Settings | June 2020

Annexe B: Façon approprié de se laver les mains





Annexe C: Utilisation du masque





RÉFÉRENCES

Références gouvernementales :

- •Gouvernement du Canada : mise à jour sur l'éclosion, prévention et risques, etc.
- •Gouvernement du Canada : Maladie à coronavirus (COVID-19) :Ressources pour les entreprises canadiennes
- •Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Références sur la désinfection et les mesures préventives : https://novascotia.ca/dhw/cdpc/documents/Guidelines CDPC Child Care Settings Fr.pdf

- •La santé des enfants... en services de garde éducatifs, 2e édition, Ministère de la Famille et des Aînés
- •Notions de base en prévention et contrôle des infections : hygiène des mains, septembre 2018, https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2438 prevention controle infections hygiene mains.pdf

Bureau de la santé publique Dartmouth 902-481-5800

https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses

https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques.html#p

https://novascotia.ca/coronavirus/fr/

http://www.agcpe.com/content/uploads/2020/04/guide bonnes pratiques version15-avril.pdf

https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/the-2019-novel-coronavirus-covid-19

https://novascotia.ca/coronavirus/docs/COVID-19-Childcare-setting-guidance.pdf